

L'économie circulaire

DANS LE PAYS DE FOUGÈRES

En 2022, le Pays de Fougères dénombre 800 emplois dans les structures spécialistes de l'économie circulaire¹. Un tiers des 330 établissements sont employeurs.

Quatre grands secteurs employeurs composent l'économie circulaire :

1. La réparation maintenance de biens, d'équipements et de véhicules ;
2. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ;
3. Le cycle de l'eau ;
4. L'économie de la fonctionnalité (partage et location de biens et d'équipements) et les commerces d'occasion.

Les activités de traitement et de valorisation des déchets forment le premier secteur employeur, représentant 40 % des effectifs et 14 % des établissements. Deux autres secteurs structurent l'emploi dans l'économie circulaire : la réparation et maintenance (34 %) et l'économie de la fonctionnalité (17 %).

Près de 80 % des emplois sont situés dans des zones d'activités économiques (ZAE), où sont implantés les plus grands établissements du secteur. Le tissu urbain mixte hors ZAE, intégrant à la fois des activités économiques et de l'habitat, abrite 42 % des établissements et 13 % des emplois, principalement dans la réparation de biens personnels et domestiques et les commerces d'occasion.

Entre 2015 et 2022, le nombre d'établissements circulaires a augmenté de 50 sites.

¹ « Spécialiste » de l'économie circulaire au sens où les activités circulaires de l'entreprise constituent son activité principale. D'autres entreprises peuvent exercer des activités circulaires sans pour autant qu'il s'agisse de leur activité principale.

800 emplois privés
dans l'économie
circulaire
du **Pays de Fougères**
(4,6 % des effectifs privés)



330 établissements
actifs au 31/12/22
dont **110**
sont employeurs



4 grands secteurs
34 % des salariés privés
et **55 % des établissements**
sont des spécialistes de la
réparation et de la maintenance



78 %
des emplois
sont en **ZAE**



Des effectifs circulaires en
hausse de

+24 %
entre **2010** et **2022**



Source Dataviz : répertoire Sirene de l'Insee, données emplois du GIP-MDS, retraitements Audiar.

COMPOSITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN 2022

Quatre secteurs spécialisés dans l'économie circulaire

La définition juridique de l'économie circulaire dans le Code de l'environnement¹ fournit des clés de lecture en détaillant les principes de prévention des déchets, d'écoconception, d'écologie industrielle et territoriale, d'économie de la fonctionnalité, ainsi que la réutilisation, la réparation, le réemploi et la valorisation des matières. Toutefois, cette approche réglementaire ne permet pas d'établir une définition suffisamment précise pour quantifier les activités économiques selon les nomenclatures de l'Insee. Il n'existe pas de nomenclature officielle des activités de l'économie circulaire, cette note reprend donc la définition de l'ADEME.

Selon cette dernière, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. Afin d'approcher cette définition, quatre catégories d'activités sont retenues dans cette note :

- Les activités de **réparation et de maintenance** qui ont pour but d'allonger la durée d'usage d'un bien ou de ses composants. Quatre sous-catégories sont observées : la réparation de biens personnels, la réparation d'équipements, la réparation/maintenance navale et aéronautique, la réparation de véhicules ;
- **L'économie de la fonctionnalité**, dont l'approche vise à proposer des services plutôt que des produits met l'accent sur l'usage plutôt que sur la propriété. Cette catégorie concerne les entreprises de locations, de voitures, de vélos, d'appareils électroménagers, d'équipements divers. Les commerces d'occasion sont intégrés à cette catégorie ;
- Les structures privées chargées de **collecter et de transformer ou de recycler les déchets** en ressources utiles (production d'énergie, papier recyclé...).
- Le **cycle de l'eau** comprenant le captage et le traitement de l'eau en amont et le traitement des eaux usées en aval.

Seules les activités spécialisées dans l'économie circulaire sont analysées dans cette note. Les entreprises ayant mis en place des process circulaires et d'écoconception, mais qui n'appartiennent pas à l'une des quatre catégories du « cœur » de l'économie circulaire ne rentrent pas dans le périmètre d'étude. De même, les établissements déclarant des activités secondaires et partielles pouvant relever de l'économie circulaire ne sont pas comptabilisés (cf. encadré).

1 - https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041598662

Les activités partielles de location et de réparation

L'économie de la fonctionnalité n'est pas pratiquée que par des spécialistes des locations et de la mise en partage de biens, véhicules et d'équipements. Dans le Pays de Fougères, **une quarantaine d'établissements employeurs déclarent avoir une activité partielle de location** de biens, de véhicules ou d'équipements. Des établissements dont le métier principal est la vente de biens ou de services peuvent avoir une partie de leur chiffre d'affaires réalisé grâce à la location de marchandises (enseignes d'équipement de la maison, de biens électroménagers et informatiques, de vêtements, des pharmacies, des GMS louant des véhicules, des entreprises de transport...).

La réparation de biens est également mentionnée comme étant une activité secondaire pour **près de 40 établissements employeurs**. Ces deniers sont par exemple enregistrés comme des commerces de véhicules, des commerces de gros de matériel agricole ou d'équipements de la construction.

Jusqu'à 550 postes travaillent dans ces établissements en partie mobilisés dans l'économie de la fonctionnalité et dans la réparation de biens et équipements.

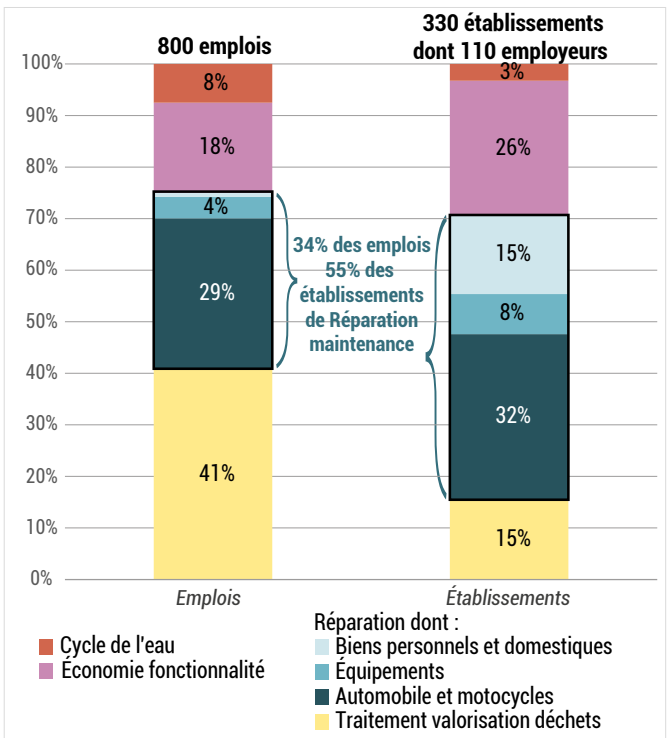


Seul l'emploi sous contrat privé est observé dans cette note. Ce qui tend à sous-estimer le poids des activités de l'économie circulaire liées aux déchets et à l'eau exercées en régie par les collectivités publiques.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE PAYS DE FOUGÈRES

La réparation et maintenance représente un tiers des effectifs et plus de la moitié des établissements

RÉPARTITION DE L'EMPLOI ET DES ÉTABLISSEMENTS par secteur fin 2022



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements et réalisation Audiar. Les spécialistes de l'économie circulaire représentent 800 emplois privés à temps plein et comptent 330 établissements spécialisés, dont 110 sont employeurs. **L'emploi circulaire représente 4,6 % des effectifs privés dans le Pays de Fougères** (soit un point de plus que la moyenne départementale, de 3,5 %).

Quatre grands secteurs constituent l'économie circulaire :

Le **traitement et la valorisation des déchets** représente 40 % des emplois de l'économie circulaire, soit 320 postes. Ce secteur compte peu d'établissements employeurs – moins d'une quinzaine – mais y figurent quelques grands employeurs comme Chimirec, le Smictom du Pays de Fougères ou encore Soleval France.

La **réparation et maintenance** couvre les biens domestiques, les véhicules et les équipements, emploie 270 personnes réparties dans 75 établissements employeurs. La part des emplois dans ce domaine (34 %) est inférieure de 4 points à la moyenne départementale (38 %).

L'entretien et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles constitue le sous-secteur le plus employeur, avec 230 emplois et près de 110 établissements, dont 60 sont employeurs. La réparation de biens personnels et domestiques, bien que ne comptant que très peu d'emplois circulaires, représente 15 % des établis-

sements. Parmi ces activités, on trouve les cordonniers, couturiers, réparateurs d'ordinateurs et de téléphones, ainsi que les réparateurs d'équipements du foyer.

L'économie de la fonctionnalité emploie 130 postes à plein temps (17 % des effectifs) et compte 90 établissements dont moins de 20 sont employeurs. Les activités de location de biens personnels, domestiques, de loisirs et de sport forment le premier sous-secteur (90 emplois) suivi des locations d'équipements, notamment agricoles (40 emplois).

La seconde main

La mesure des emplois et des établissements ne permet pas d'appréhender pleinement le poids de la seconde main dans l'économie circulaire. D'autres indicateurs, non exploités dans cette note, révèlent l'ampleur de cette transformation des modes de consommation : le marché de l'occasion progresse de 15 % par an, représente 12 % des ventes d'habillement et ses principales plateformes numériques figurent parmi les sites e-commerce les plus fréquentés en France, Leboncoin en deuxième position, après Amazon et Vinted en cinquième position.

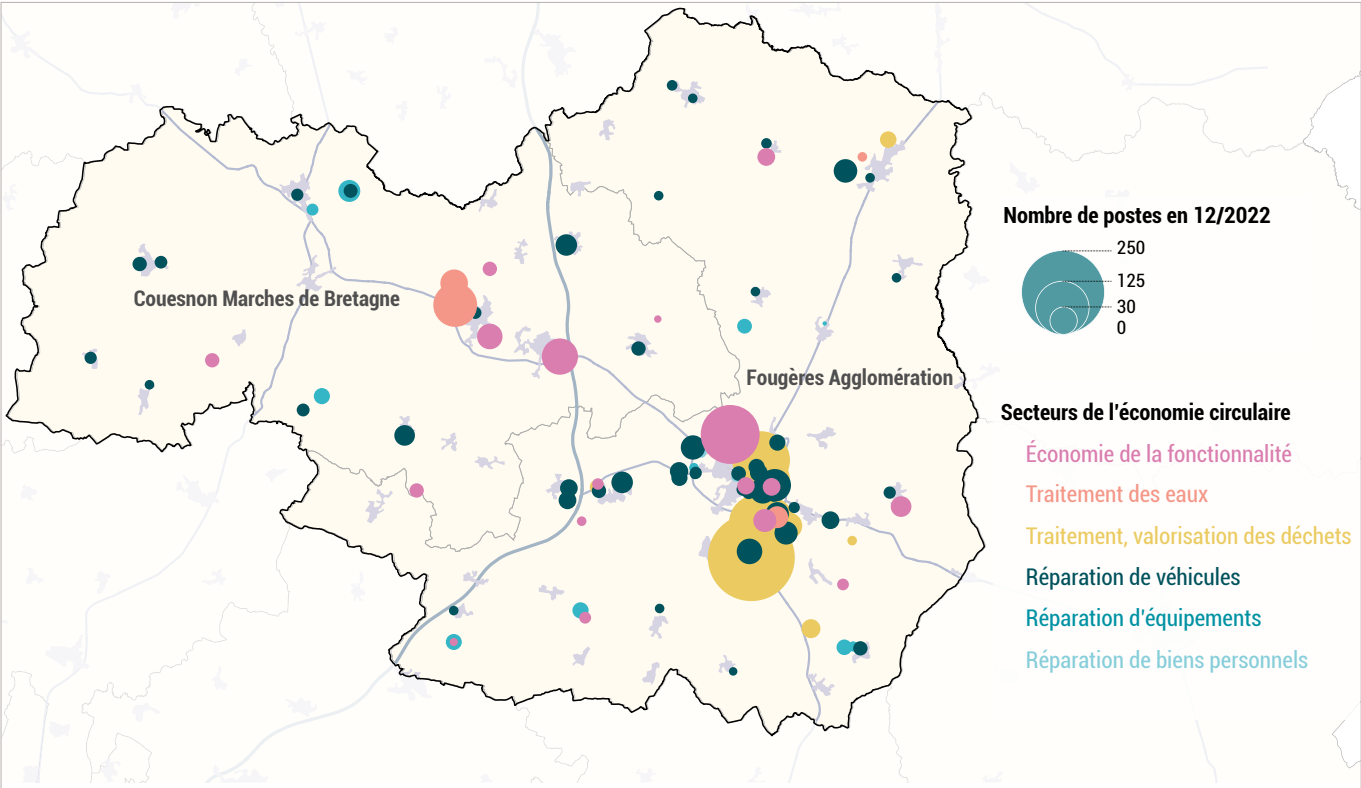
Sources : cabinet Enov, Le Monde.

Le **cycle de l'eau**, incluant les activités de captage et de traitement de l'eau, représente 7 % des emplois circulaires et seulement 3 % des établissements (Veolia, Eau du Pays de Fougères, Viam).

Près de 80 % de l'emploi circulaire est implanté en ZAE

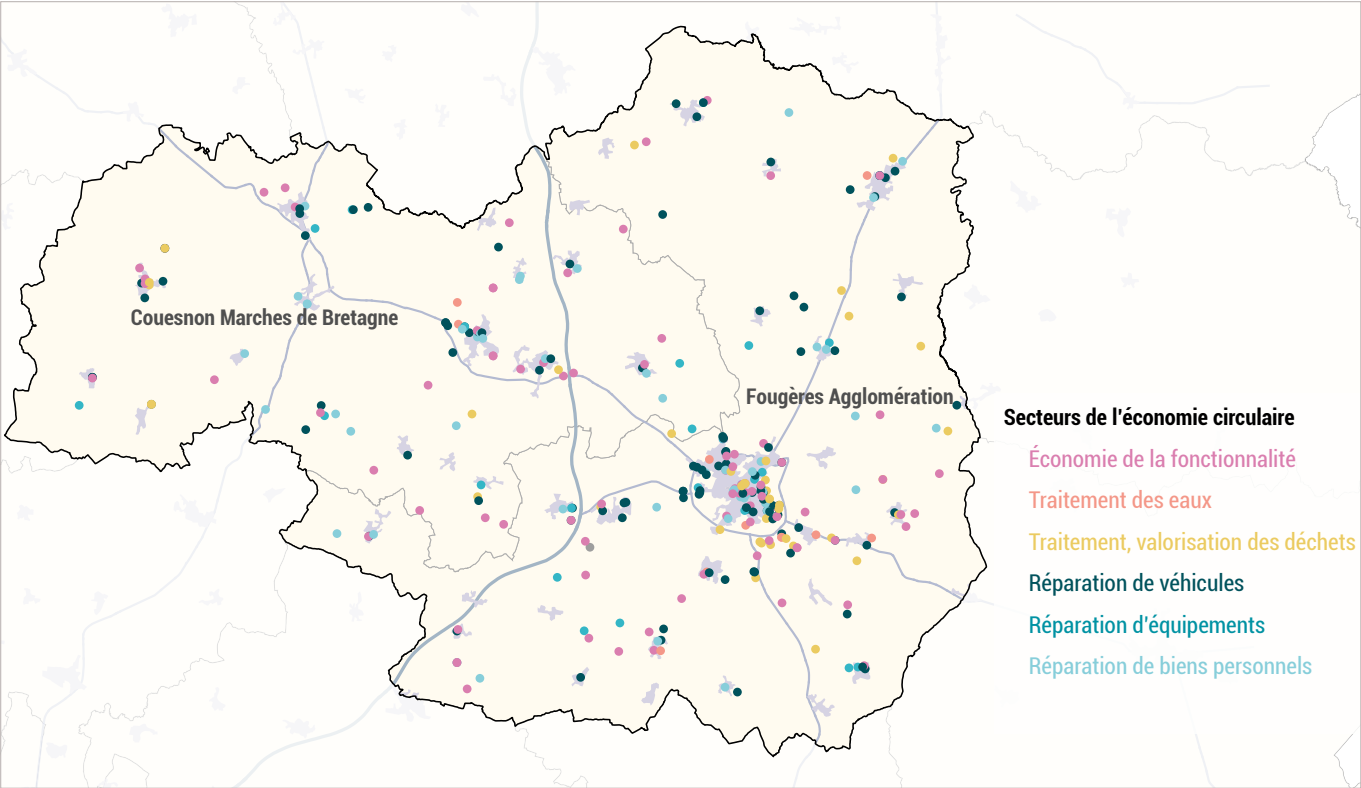
- Les zones d'activités économiques rassemblent près de 80 établissements employeurs et 620 emplois de l'économie circulaire. En comparaison, le tissu urbain mixte hors ZAE, accueille 140 établissements mais avec un volume d'emplois plus réduit, autour d'une centaine. Le tissu urbain mixte se caractérise par une plus forte présence de petits établissements, souvent sans salarié, dédiés à la réparation de biens domestiques et personnels.
- En moyenne, les établissements employeurs de l'économie circulaire disposent de 7,2 équivalents temps plein – contre environ une moyenne de 10 ETP pour le reste de l'économie privée. Une quinzaine d'établissements ont plus de dix salariés.
- L'emploi circulaire du Pays de Fougères est distribué à 80 % dans Fougères Agglomération et 20 % dans Couesnon Marches de Bretagne.
- L'économie circulaire relevant de l'Économie Sociale et Solidaire compte une trentaine d'établissements et 110 postes dans le Pays de Fougères. Les effectifs de l'ESS représentent 13,5 % de l'emploi privé dans l'économie circulaire, soit deux points de plus que dans le reste de l'économie privée (10 %). La Communauté Emmaüs et quelques Cuma (coopératives d'utilisation des matériels agricoles) constituent la majeure partie de ces effectifs.

LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
dans le Pays de Fougères fin 2022



Source : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - EMPLOYEURS OU NON
dans le Pays de Fougères fin 2022



Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

LES PLUS GRANDS EMPLOYEURS PRIVÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PAYS DE FOUGÈRES FIN 2022

TOP 10 DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Entreprise	Tranche d'effectif	Commune	Secteur
Chimirec	Plus de 100	Javené	Traitement revalorisation des déchets
Communauté Emmaüs	Plus de 50	Fougères	Traitement revalorisation des déchets
Les Lavandières	Plus de 50	Lécousse	Économie de la fonctionnalité
Soleval France	Plus de 50	Javené	Traitement revalorisation des déchets
Société Guy Pradat Recyclage	Moins de 50	Fougères	Traitement revalorisation des déchets
Veolia Eau	Moins de 50	Maen Roch	Cycle de l'eau
Lesage Structure	Moins de 50	Maen Roch	Économie de la fonctionnalité
Viam	Moins de 50	Maen Roch	Cycle de l'eau
Destrudata	Moins de 50	La Selle-en-Luitré	Traitement revalorisation des déchets
Feu Vert	Moins de 50	Fougères	Réparation de véhicules

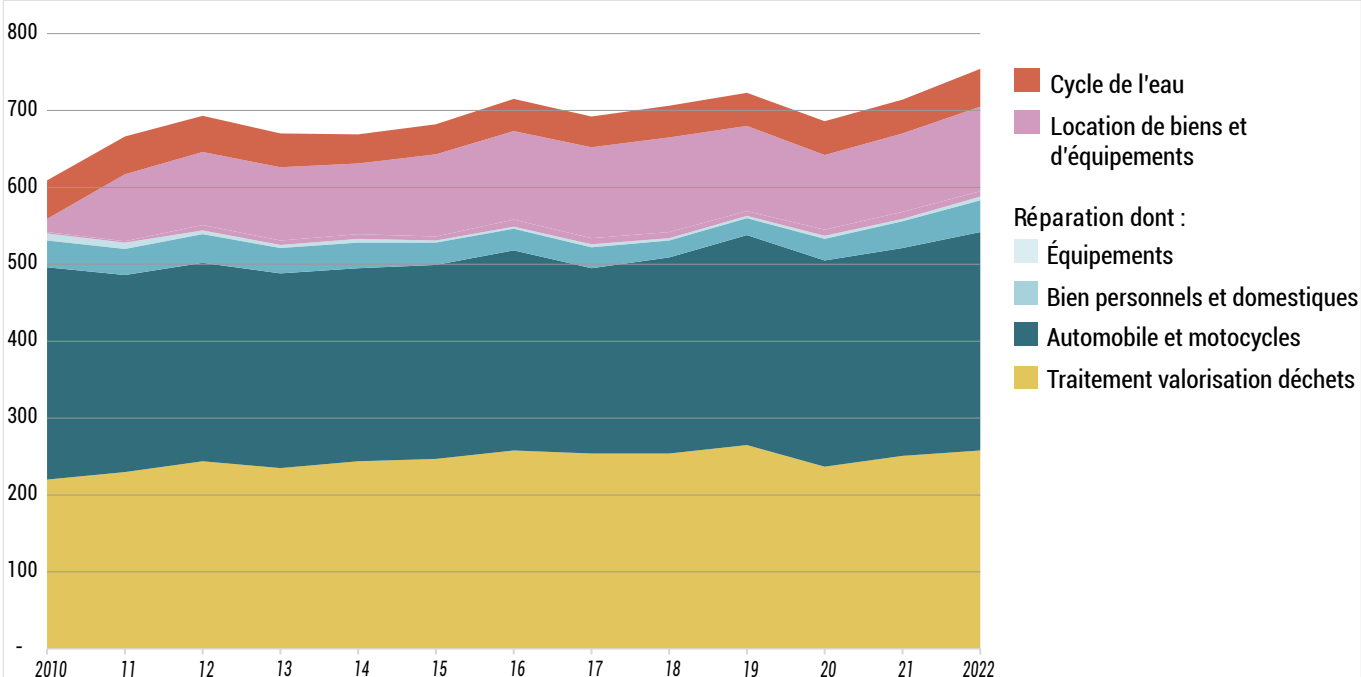
Source : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS
« CIRCULAIRES » ENTRE 2010 ET 2022

Les effectifs salariés ont progressé de
+ 24 % entre 2010 et 2022

D'après l'Urssaf, les effectifs de l'économie circulaire ont augmenté de 145 salariés dans le Pays de Fougères entre 2010 et 2022, soit une hausse de près de + 24 %.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2010 ET 2022
Dans le Pays de Fougères



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf, retraitements Audiar.

Les créations d'emplois sont surtout portées par l'économie de la fonctionnalité (+ 100 emplois) et par le traitement et la valorisation des déchets (+ 40 emplois). On observe des effectifs qui stagnent dans les deux autres grands autres secteurs de l'économie circulaire : + 10 emplois dans la réparation et autant en 2010 pour le cycle de l'eau qu'en 2022.

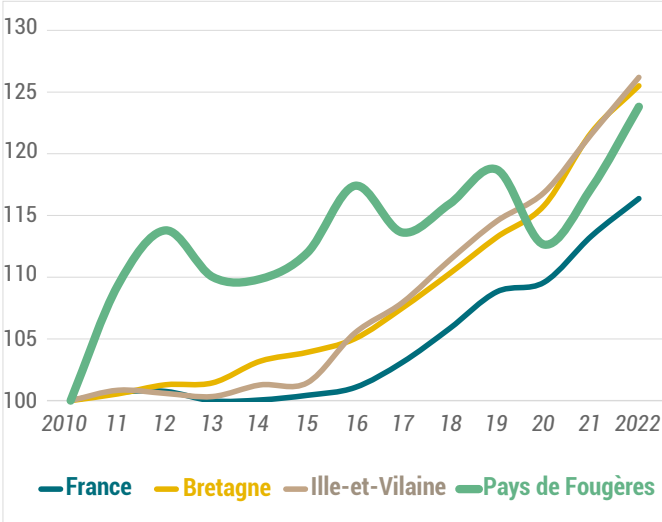
L'économie circulaire a connu une croissance significative de ses effectifs entre 2010 et 2022, surpassant le reste de l'économie privée de 13 points (+ 11 % pour le reste de l'économie privée).

Des écarts dans les volumes d'emplois peuvent être observés par rapport au premier chapitre, en raison des méthodes de comptage de l'emploi utilisées. Les données du GIP MDS* comptabilisent l'emploi en équivalents temps plein, tandis que celles de l'Urssaf se basent sur le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année.

Par ailleurs, l'utilisation, en première partie, d'un fichier détaillé sur les établissements nous permet d'exclure certaines structures dont l'activité ne relève pas réellement de l'économie circulaire, ou, à l'inverse, de réintégrer des spécialistes de ce domaine classés dans d'autres codes d'activités.

**GIP MDS : Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) est un service public numérique travaillant sur la digitalisation des formalités déclaratives des entreprises.*

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2010 ET 2022
Comparaison avec le Pays de Fougères - Bretagne - France



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf, retraitements Audiar.



© Le Tournevis - Atelier partagé et mobilier surcyclé

50 établissements ont été créés entre 2015 et 2022 dans l'économie circulaire

Le nombre d'établissements spécialistes de l'économie circulaire, actifs en 2015 était d'environ 280 dans le Pays de Fougères. En 2022, le nombre d'établissements actifs atteint 330 unités, soit une hausse de 17 %.

Un établissement sur deux est créé dans le tissu urbain mixte et plus d'un sur trois en zone d'activités économiques.

Depuis 2015, 40 % des créations d'établissements sont des entreprises individuelles, suivies de SARL (28 %) et de SAS (25 %).

Le nombre d'établissements actifs a progressé dans deux secteurs : la réparation et maintenance (+ 26 unités), en particulier la réparation et entretien de véhicules, ainsi que dans le traitement et la valorisation des déchets (+ 20 établissements).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CIRCULAIRES PRIVÉS
Par année entre 2015 à 2022

Libellé	Nombre d'établissements actifs au 31/12
2015	280
2016	290
2017	290
2018	290
2019	300
2020	310
2021	320
2022	330
Évolution 2015-2022	+50

Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

GLOSSAIRE

Économie circulaire : L'article K110-1-1 du code de l'environnement définit le concept d'économie circulaire comme suit :

« La transition vers une économie circulaire vise à atteindre une empreinte écologique neutre dans le cadre du respect des limites planétaires et à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets ».

Écoconception : Penser dès la conception d'un produit son cycle de vie, dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs. Toutes les étapes sont prises en compte, dont l'extraction des matières utilisées, la production, la logistique, l'usage et la réparabilité, la gestion de fin de vie du produit...

Économie de la fonctionnalité : Modèle économique où le revenu d'une entreprise est généré par la vente de l'usage ou des services liés à un produit plutôt que par la vente du produit lui-même. Ce modèle intensifie l'usage des produits.

Principe des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Il s'agit d'un concept central dans l'économie circulaire, encouragent les pratiques qui diminuent la quantité de déchets produits, prolongent la durée de vie des produits et transforment les déchets en nouveaux produits ou ressources.

Le **réemploi** désigne l'action de donner une seconde vie à un produit ou un matériau sans modifier sa forme ou sa fonction initiale, sans réparation ou transformation majeure du produit. Le **reconditionnement** implique des traitements plus lourds avant la réutilisation d'un produit (remise à neuf complète, remplacement de pièces usées ou obsolètes). Le **remanufacturing** est un processus industriel où des produits en fin de vie ou des composants usagés sont remis à neuf pour atteindre ou dépasser les spécifications techniques des produits originaux. Le remanufacturing implique un processus plus technique, plus industriel et donc massifié que le reconditionnement.

La **revalorisation** implique la transformation d'un déchet ou d'un produit en fin de vie en un nouveau produit ou matériau, ou inclut la conversion de déchets en énergie.

Recyclage : Processus par lequel les matériaux des produits en fin de vie sont récupérés et transformés en matières premières qui peuvent ensuite être utilisées pour fabriquer de nouveaux produits.

Territoire circulaire : renvoie à la nécessité de créer les conditions favorables au développement de l'économie circulaire, c'est-à-dire permettant de rendre ce modèle économique viable et de massifier les flux valorisés.

MÉTHODOLOGIE

Le répertoire Sirene de l'Insee a servi de base de travail pour identifier les structures dites « spécialistes » de l'économie circulaire, c'est-à-dire appartenant à l'un des grands secteurs observés dans cette note.

- Réparation, entretien et maintenance : tous les codes d'activités en lien avec la réparation de biens, d'équipements, de véhicules. Codes 33, 95 et une partie des 45 de la nomenclature en A88 ;
- Économie de la fonctionnalité : tous les codes d'activité en lien avec la location de biens, d'équipements, de véhicules. Les codes 77 de la A88 et les commerces d'occasion ;
- Traitement et valorisation des déchets : toutes activités de collecte, traitements, récupération, distribution, élimination des déchets. Les codes 38 et 39 de la A88 et une partie du code 35 (méthanisation) ;
- Cycle de l'eau : les activités de captage et traitement de l'eau, traitement des eaux usées. Les codes 36 et 37 de la A88.

Les codes d'activités listés ci-dessus ont été complétés par des recherches de mots clés associés à l'économie circulaire, apparaissant dans les descriptifs d'activité (bodacc, site internet).

Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein, à partir des effectifs mensuels transmis par le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS). Cette source ne couvre que l'emploi salarié privé, hors intérim et apprentissage.



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Kevin MORVAN

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU